

Compte rendu de séance  
**Conseil Municipal du 7 octobre 2021**

Le 7 octobre 2021, à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal de la commune de Chailly-en-Gâtinais s'est réuni en session ordinaire, sur convocation du 1<sup>er</sup> octobre 2021, sous la présidence de M VASSEUR Hervé, Maire.

Étaient présents : REMBERT Hélène, LEROY Gérard, FALZON Yvan, MARCHAND Sébastien, DONZEAU Catherine, THOMAS Julien, POLIN Karin, DEBACKERE Laurent, DAVID Sandra, PORTAL Audrey, SONDAG Marc, LEGOIS Sylvie, COILLE André, arrivée de BEZILLE Pascal à 20h20

Absent :

Absent excusé:

Secrétaire de séance : Hélène REMBERT

**Approbation du compte rendu du conseil municipal du 9 septembre 2021**

Il n'y a pas de corrections à apporter, le compte rendu de la séance du 9 septembre 2021 est donc approuvé à l'unanimité.

**Délibérations modificatives budgétaires**

Budget principal

En 2020, 50 000 € ont été encaissés sur un compte amortissable. Le budget principal n'amortit pas, il convient de régulariser par l'ouverture de crédits supplémentaires et par une DMB 1 mandat en dépense au compte 13151 (GFP de rattachement) 1 titre en recette au compte 13251 (GFP de rattachement)

Afin de pouvoir rembourser la caution du locataire sortant (logement ancienne école), il faut abonder le compte 165 : + 330 € au compte 165 (Dépôts et cautionnements) et – 330 € au compte 21578 (Autre matériel et outillage)

Budget assainissement

Pour prendre en compte des créances éteintes et des admissions en non valeurs, il convient d'ouvrir des crédits sur les lignes correspondantes : + 170 € au compte 6541 (admission en non valeur) + 311 € au compte 6542 (créances éteintes) – 481 € au compte 6063 (fournitures d'entretien)

Pour constater une dépréciation des comptes de tiers, suite au changement de nomenclature (M57), il est nécessaire d'ouvrir des crédits : + 1 088 € au compte 6817 (dot. aux dépréciations des actifs) – 1 088 € au compte 617 (études et recherches)

**Dénominations et numérotations de rues**

Suite à plusieurs demandes émanant des services postaux, de secours, des habitants, il est nécessaire de dénommer certaines rues et de poursuivre la numérotation sur d'autres rues.

VC 10 : route de Chatenoy

VC 21 : chemin des Bourbons

VC 19 au nord de la VC10 et VC 20 : impasse des Camains

**Subvention exceptionnelle « classe de neige »**

Comme chaque année, à l'exception de 2020, l'école organise une classe de neige pour la classe de CM2. C'est un séjour onéreux, avec des à-côtés qui font augmenter la facture pour les parents. De la même manière que la commune accompagne les personnes âgées (repas), les associations (subventions, aide logistique, prêts de salles), il paraît souhaitable de donner un coup de pouce en faveur de la jeunesse sur ce projet. Il en va aussi de l'attractivité de la commune. Il s'agit d'enclencher une dynamique, à renouveler tous les ans. Cela concerne une dizaine d'enfants par an (8 cette année). Le coût du séjour est de 408 € par enfant : participation du département 52 €, participation du SIRIS 50 €, reste à charge 306 €. Il est proposé de verser 100 € par enfant. Accepté par 11 voix pour et 4 abstentions.

**Avis du conseil sur la demande d'autorisation environnementale (enquête publique aménagement véloroute)**

Le conseil donne un avis favorable au projet. Il estime que l'impact environnemental est suffisamment faible au regard des avantages touristiques et économiques.

**Point sur le commerce**

Suite à la proposition de M PHILIPPE, architecte, le conseil accepte à l'unanimité, l'estimatif sur le projet Bar/Tabac/Restaurant, le contrat de mission pour ce même projet avec les CCG ainsi que la proposition de mission pour la demande de permis de construire des nouveaux ateliers municipaux.

### **Informations et questions diverses**

Lysséo, déploiement fibre : sur trois secteurs de la commune où l'utilisation des infrastructures cuivre existantes n'est pas possible, il est proposé un déploiement aérien ou souterrain (avec surcoût), cette proposition est mise au vote 2 : abstentions, 1 pour enfouissement, 12 pour les poteaux

Sictom, temps d'échange, proposition de rendez-vous envoyée au sictom, pas encore de réponse

Suite au passage de la commission de sécurité pour le contrôle de l'aire de jeu, des observations ont été faites, un devis a été demandé pour le remplacement du plan incliné à escalader, au vu du montant le conseil souhaite un autre devis ou étudier la faisabilité par les agents communaux.

### **Tour de table :**

Gérard Leroy dit avoir participé à la 1ère réunion concernant l'étude patrimoniale du réseau eaux pluviales qui ne concerne que le centre bourg.

Catherine Donzeau demande si les prévisions pour le fleurissement cimetièrre seront réalisées à l'automne, il lui est répondu que va être procédé à l'installation des bordures au préalable.

Sandra David annonce le marché des producteurs dimanche 10 octobre, le marché des saveurs le 26 novembre à salle des fêtes par l'association Chailly Loisirs. La relance de l'association « Petites mains » pour des activités de loisirs créatifs. Elle demande l'affichage du règlement city stade sur place.

Hélène Rembert demande une réunion commission jeunesse pour prévoir une nouvelle journée d'animation au city stade.

Audrey Portal demande la possibilité d'installer des poubelles, bancs, tables autour du city stade, ainsi qu'un parc à vélo à l'arrêt de bus de l'école. Elle revient sur le projet déjà évoqué pour un arrêt de car lycéen à Romaison, demande sera faite à la région.

Fin du conseil 21h35

Prochain conseil jeudi 18 novembre